

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

GALERIES MAMAN LOUISE
MEUBLES
CABEAUX pour PETES
Chaises-longues - Glacis
LITÈRES - MATELAS
Imagerie choix. Bas prix
279, Rue de Lannoy, et
94, Cois rue Saint-Jean
(TÉL. 27-47)

ABONNEMENTS.....

Nord et limitrophes.....	6 mois, 25.00 ;	6 mois, 40.00 ;	1 an, 75.00
Autres départements.....	» 23.00 ;	» 38.00 ;	» 70.00
Belgique.....	» 25.00 ;	» 40.00 ;	» 75.00
Union Postale: Tarif A.....	» 25.00 ;	» 40.00 ;	» 75.00
Union Postale: Tarif B.....	» 30.00 ;	» 50.00 ;	» 90.00

ANNONCES.....
REDACTION.....

ROUBAIX..... 63 à 71, Grande-Rue, Tél. 54 et 19.06. Inter. 6.
TOURCOING..... 33, rue Garde, Tél. 27.
LILLE..... 3, rue Faidherbe, Tél. 87.07.
PARIS..... 13, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 09.49.
CHEQUES POSTAUX: 87 LILLE

PRIX INCROYABLES
à la **GRANDE VENTE RECLAME**
des
CHAUSSURES DOLLY
20, Rue de Lannoy, 20
ROUBAIX
SOULIERS MODE
à 29 - 39 - 49 fr.
PANTOUFLÉS
à 5.95 et 7.25
pour DAMES

Les négociations navales franco-italiennes et les suggestions anglaises

On sait que la France et l'Italie n'ayant pu s'entendre sur le tonnage de leurs flottes respectives à la Conférence de Londres, un certain délai leur a été laissé pour réaliser directement entre elles un accord qui leur permettrait ensuite de soumettre à l'accord intervenu entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Japon.

On sait également l'importance qu'attache le Cabinet de Londres à la réalisation de cet accord franco-italien, faute duquel il risquerait de se trouver contraint d'accroître son programme de constructions navales au delà des limites qui ont été fixées à Londres. Et si Rome et Tokio se croyaient obligés d'en faire autant, ce serait la reprise générale de la course aux armements qu'on s'était flatté d'éviter.

Aussi, dès le premier jour, M. Ramsay Mac Donald et M. Arthur Henderson ont-ils mis leurs bons offices à la disposition des négociateurs. Ces bons offices paraissent s'être exercés à plus d'une reprise, en particulier à Genève, où le représentant du ministère anglais des Affaires étrangères, M. Craigie, a séjourné pendant toute la durée de la récente session tenue par la Commission préparatoire du désarmement. De là, M. Craigie — comme l'avait fait en octobre le principal délégué américain à cette Commission, M. Gibson — s'est rendu à Rome où il s'est rencontré plusieurs fois avec le délégué italien, M. Rosso, et avec le ministre des Affaires étrangères, M. Grandi.

Il y a des pays où le Réveillon aura été plutôt triste. Partout où le chômage étend ses ravages, le spectacle du luxe et de la prospérité risque d'aggraver les rancunes des ouvriers sans travail.

Paris, 25 décembre. — Au cours de l'après-midi, M. Steeg a reçu à la présidence du Conseil, M. Louis Marin, président de la Commission d'enquête, qu'il a saisi du désir de la Commission de lui voir remettre, dans les ministères compétents, intégralement et le plus rapidement possible, les documents demandés par elle.

Le président du Conseil a assuré M. Louis Marin de sa volonté entière qui s'est manifestée, dès le premier jour, a-t-il dit, de seconder la Commission dans sa tâche. En ce qui concerne les questions soulevées par les cotations en Bourse, depuis 1919, M. Steeg a déclaré qu'il se mettrait d'accord avec le ministre des Finances pour envoyer à la Commission un bordereau de toutes les pièces relatives à ces affaires, pièces qui d'ailleurs seront tenues à sa disposition.

Le général Janin, après avoir dit qu'il avait pris ces objets en charge parce que les représentants du gouvernement anglais avaient refusé d'assumer cette mission a ajouté :

« Quand je suis arrivé en Europe, j'ai fait part au grand-duc Nicolas de la mission dont j'étais chargé. Il m'a envoyé à M. Dimitrieff, ancien attaché à l'ambassade impériale russe à Paris. M. Dimitrieff m'a déclaré que le grand-duc ne se croirait pas qualifié pour accepter ce dépôt. Le grand-duc ne se croirait pas qualifié pour accepter une personne privée de ce genre. Les seuls ambassadeurs impériaux et en dernier lieu ambassadeur à Rome ».

Le général a expliqué ensuite comment il avait été amené à garder chez lui, à Serre Sazard, les restes funèbres du Tsar et de sa famille.

Cinq mois plus tard, a-t-il ajouté, j'eus enfin rendez-vous avec M. Dimitrieff à La Trouche, près de Grenoble. Il me remit une lettre du grand-duc Nicolas qui m'autorisait à transmettre le dépôt.

Le dépôt est remis à M. de Giers, ancien ambassadeur impérial à Rome. Le grand-duc estimait, en effet, qu'il s'agissait d'une affaire d'Etat dont lui, simple particulier, n'avait pas le droit de s'occuper, tandis que M. de Giers, doyen du Corps diplomatique impérial et que l'on pouvait considérer comme étant encore officiellement en fonctions, paraissait qualifié pour le faire.

Il fut question, à ce moment-là, d'envoyer ces reliques au général Wrangel. Ce projet rencontra de sérieux opposants, notamment de la part du juge Sokoloff (ce qui avait découvert les funèbres débris à Ekaterinbourg et réuni les débris).

Le juge Sokoloff le médit de l'entourage du général Wrangel. Il craignait que l'assassinat de la famille du tsar soit été l'héritage de son empire et que les documents du général Wrangel se trouvaient (sic) de cette nature.

On voit les reliques ?
Le général Janin ne sait pas qui détient actuellement ces reliques. Il pense que M. de Giers, l'ancien ambassadeur impérial de Rome en est toujours le dépositaire. Mais il ignore même si ce diplomate est encore en vie à l'heure actuelle.

Une nouvelle démarche de M. L. Marin pour réclamer les documents demandés par la Commission d'enquête

Paris, 25 décembre. — Au cours de l'après-midi, M. Steeg a reçu à la présidence du Conseil, M. Louis Marin, président de la Commission d'enquête, qu'il a saisi du désir de la Commission de lui voir remettre, dans les ministères compétents, intégralement et le plus rapidement possible, les documents demandés par elle.

Le président du Conseil a assuré M. Louis Marin de sa volonté entière qui s'est manifestée, dès le premier jour, a-t-il dit, de seconder la Commission dans sa tâche. En ce qui concerne les questions soulevées par les cotations en Bourse, depuis 1919, M. Steeg a déclaré qu'il se mettrait d'accord avec le ministre des Finances pour envoyer à la Commission un bordereau de toutes les pièces relatives à ces affaires, pièces qui d'ailleurs seront tenues à sa disposition.

BILLET PARISIEN

Réveillon triste

(D'UN REDACTEUR SPECIAL)

PARIS, 25 DÉCEMBRE (MINUIT).
Il y a des pays où le Réveillon aura été plutôt triste. Partout où le chômage étend ses ravages, le spectacle du luxe et de la prospérité risque d'aggraver les rancunes des ouvriers sans travail.

Paris, 25 décembre. — On publie la déclaration suivante de M. Palmade, ministre du Budget :

« Mon programme vous paraîtra modeste, mais il n'est pas réalisable sans une série de difficultés, nécessitant assez d'activité pour qu'il soit possible de le faire en temps utile et qu'il soit rigoureusement exécuté. »

« Le projet de budget établi par M. Germain-Martin se présente avec la garantie d'un équilibre, d'une solidité indiscutable grâce aux méthodes qui ont présidé à l'évaluation des recettes. »

« Mais, par contre, ce projet ne présente qu'une marge d'excédents extrêmement faible. Il était, d'ailleurs, impossible de produire différemment, en raison des résultats obtenus par l'exercice antérieur. »

« Cette double constatation, ajouta le ministre, montre qu'il conviendrait, lors de la discussion du budget, de n'apporter au projet établi par M. Germain-Martin, que le minimum de modifications, sous peine de rompre cet équilibre. Il sera indispensable d'écartier toutes augmentations importantes de dépenses, même dictées par des considérations éminemment respectables. La difficulté de la discussion budgétaire actuelle proviendrait de ce qu'on ne disposerait pas de marges comme celles que nous avons connues ces dernières années et qui facilitaient grandement les débats parlementaires. »

UNE PLACE CLEMENCEAU A PARIS

Paris, 25 décembre. — M. Danielou, ministre de la Marine marchande, a présidé, aujourd'hui, l'inauguration du navire-école « Le Charles-Daniélou ».

Après avoir fait remarquer que de simple parrain qu'il était, le jeu des circonstances politiques venait de le mettre à la tête de la marine marchande et que c'est à ce titre qu'il préside avec joie cette inauguration, M. Danielou a montré l'importance des écoles d'application qui sont véritablement, M. DANIELOU des équipages complets, c'est-à-dire de parfaits navigateurs.

Le besoin s'en fait sentir actuellement, plus que jamais, en raison du grand rayonnement de la marine le commerce.

« L'Agence Avals dit que les informations parues dans la presse française au sujet de prétendus arrestations de dix-sept officiers de l'armée yougoslave sont inventées de toutes pièces et tendancieuses. »

Entre le Petit Palais et le Grand Palais, on a posé la plaque désignant cet endroit sous le nom de place Clemenceau, en souvenir du « Tigre ». Voici un ouvrier posant la plaque.

La loterie de Noël, en Espagne



Voici quelques ouvriers du quartier populaire des Quatre-Chemins, à Madrid. Elles achètent des parts d'un billet qui a rapporté six millions de pesetas. Le tirage de la loterie de « Navidad » vient d'avoir lieu en Espagne. Le gros lot se montait à trente millions de francs. (W.V.P.)

EN ROUMANIE

Une déclaration de M. Carton de Wiart sur l'accord franco-belge

Bruxelles, 25 décembre. — Interviewé sur l'accord franco-belge, M. Carton de Wiart, ministre d'Etat catholique, ancien premier ministre, après avoir déclaré que cet accord se conciliait fort bien avec le traité de Locarno, a ajouté :

« Dénoncer aujourd'hui unilatéralement notre accord défensif avec une grande puissance dont nous avons éprouvé l'amitié et la loyauté et cela pour le problème unique de nous assurer un apaisement, d'ailleurs très désirable, serait une naïveté qui risquerait de se retourner directement contre nous. Cette politique d'abandon et d'isolement pourrait nous coûter cher. Assurément, l'avenir reste ouvert à d'autres formules et lorsque le Gouvernement belge eût à s'expliquer devant la Chambre sur l'accord défensif avec la France, il l'a fait spontanément qu'un accord analoque avec l'Angleterre est inclus dans ses désirs. »

M. JEAN DUCU (Wide World photos) qui serait le successeur de M. Brătianu à la tête du Parti libéral roumain

M. Palmade, ministre du Budget déclare qu'il faudra écartier pour 1931 toutes augmentations importantes de dépenses

Paris, 25 décembre. — On publie la déclaration suivante de M. Palmade, ministre du Budget :

« Mon programme vous paraîtra modeste, mais il n'est pas réalisable sans une série de difficultés, nécessitant assez d'activité pour qu'il soit possible de le faire en temps utile et qu'il soit rigoureusement exécuté. »

« Le projet de budget établi par M. Germain-Martin se présente avec la garantie d'un équilibre, d'une solidité indiscutable grâce aux méthodes qui ont présidé à l'évaluation des recettes. »

« Mais, par contre, ce projet ne présente qu'une marge d'excédents extrêmement faible. Il était, d'ailleurs, impossible de produire différemment, en raison des résultats obtenus par l'exercice antérieur. »

« Cette double constatation, ajouta le ministre, montre qu'il conviendrait, lors de la discussion du budget, de n'apporter au projet établi par M. Germain-Martin, que le minimum de modifications, sous peine de rompre cet équilibre. Il sera indispensable d'écartier toutes augmentations importantes de dépenses, même dictées par des considérations éminemment respectables. La difficulté de la discussion budgétaire actuelle proviendrait de ce qu'on ne disposerait pas de marges comme celles que nous avons connues ces dernières années et qui facilitaient grandement les débats parlementaires. »

M. Daniélou inaugure à Camaret un navire-école qui porte son nom

Camaret-sur-Mer, 25 décembre. — M. Daniélou, ministre de la Marine marchande, a présidé, aujourd'hui, l'inauguration du navire-école « Le Charles-Daniélou ».

Après avoir fait remarquer que de simple parrain qu'il était, le jeu des circonstances politiques venait de le mettre à la tête de la marine marchande et que c'est à ce titre qu'il préside avec joie cette inauguration, M. DANIELOU a montré l'importance des écoles d'application qui sont véritablement, M. DANIELOU des équipages complets, c'est-à-dire de parfaits navigateurs.

Le besoin s'en fait sentir actuellement, plus que jamais, en raison du grand rayonnement de la marine le commerce.

Que sont devenus les restes de la famille impériale de Russie ?

LE GÉNÉRAL JANIN LES A EUS PENDANT PLUSIEURS MOIS EN SA POSSESSION

Paris, 25 décembre. — Notre confrère s'est rendu à Serre Sazard, à une soixantaine de kilomètres de Grenoble, où réside le général Janin et s'est entretenu avec l'ancien commandant des troupes alliées et tchécoslovaques en Sibirie pendant la révolution russe. A propos de l'entrevue, para il y a quelques jours dans les journaux de Prague et qui annonçait qu'il allait publier un ouvrage où il donnerait des précisions sur la fin de la famille impériale russe, le général Janin a déclaré notamment :

« Je me trouvais en Russie au moment de la révolution bolchevique et de l'effondrement du front oriental. J'étais entré en contact avec les éléments tchécoslovaques, anciens prisonniers de guerre sympathiques à l'entente, dont le gouvernement provisoire avait permis de former deux divisions. »

C'est à la fin de 1917, la débâcle des forces antibolchevistes de l'amiral Kolchak s'étant produite dans l'est de 1918, je dus ramener vers l'Océan Pacifique, à travers la Sibirie, ces 60.000 hommes de troupes tchéques, quelques éléments lettons, polonais, roumains, un peu de Serbes, la valeur d'un bataillon de Français et autant d'Anglais.

Arrivé à Kharbin, en Mandchourie, après quelques semaines de combats contre des Sibériens insurgés et peu avant l'évacuation définitive des troupes, je reçus de la part du général Dierich, ex-commandant en chef des troupes russes, quatre valises qui renfermaient, outre des documents et des objets relatifs à l'assassinat de la famille impériale, des débris humains recueillis à l'endroit où les corps furent dépecés et brûlés, près de Ekaterinbourg.

Il s'agissait d'une trentaine de petits morceaux d'os, d'un peu de graisse humaine et d'un doigt, l'annulaire, qu'une expertise attribuée à l'impératrice Alexandra Feodorovna. Ce dépôt devait être remis par moi-même à la part du général Dierich au grand-duc Nicolas personnellement.

Le général Janin, après avoir dit qu'il avait pris ces objets en charge parce que les représentants du gouvernement anglais avaient refusé d'assumer cette mission a ajouté :

« Quand je suis arrivé en Europe, j'ai fait part au grand-duc Nicolas de la mission dont j'étais chargé. Il m'a envoyé à M. Dimitrieff, ancien attaché à l'ambassade impériale russe à Paris. M. Dimitrieff m'a déclaré que le grand-duc ne se croirait pas qualifié pour accepter ce dépôt. Le grand-duc ne se croirait pas qualifié pour accepter une personne privée de ce genre. Les seuls ambassadeurs impériaux et en dernier lieu ambassadeur à Rome ».

Le général a expliqué ensuite comment il avait été amené à garder chez lui, à Serre Sazard, les restes funèbres du Tsar et de sa famille.

Cinq mois plus tard, a-t-il ajouté, j'eus enfin rendez-vous avec M. Dimitrieff à La Trouche, près de Grenoble. Il me remit une lettre du grand-duc Nicolas qui m'autorisait à transmettre le dépôt.

La découverte de centaines de kilos d'or et d'argent, en Egypte

Le Caire, 25 décembre. — Le Service des antiquités égyptiennes vient de faire paraître le résultat des fouilles opérées cette année à Tell-el-Amarua. Sous les décombres a été découverte une jarre contenant vingt-trois lingots d'or pur et massif pesant en tout 315 kilogrammes.

Le maraudeur, qui avait sans nul doute dérobé ce trésor, avait également enfoui de nombreux bijoux en argent, dont le poids n'est pas inférieur à celui de l'or. Deux pièces statuettes en argent ont été également trouvées, dont l'une représente un dieu hittite couronné d'une tiare en or.

D'autres fouilles ont été faites en ce lieu, une villa grecque, un certain nombre de magasins, une belle fête en pierre de couleur ainsi qu'une collection unique en son genre de singes.

M. G. Hanotaux membre de la Cour d'arbitrage de La Haye

Paris, 25 décembre. — M. Noël, sénateur, président du Conseil général de l'Oise, est décédé cet après-midi. M. Steeg, président du Conseil, s'est fait inscrire au domicile du défunt.

M. Ernest Noël était âgé de 83 ans. Ingénieur des Arts et Manufactures, directeur honoraire de l'Ecole Centrale, il était ancien président de la Commission des douanes de la Chambre des députés, ancien président de la Chambre de Commerce de Beauvais et maire honoraire de Noyon.

Le 6 juin 1924, le Gouvernement français désigna M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, ancien ministre des Affaires étrangères, comme membre de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye, en remplacement du baron d'Estournelles de Constant, décédé. Le Gouvernement a renouvelé pour une période de six ans, sur la proposition du ministre des Affaires étrangères, le mandat de M. Gabriel Hanotaux.

Le jeune et intrépide explorateur français Michel Vieuchange, qui avait réussi à visiter Smara vient de succomber

Casablanca, 25 décembre. — Un Français, âgé de vingt-six ans, Michel Vieuchange, qui vient de décéder à son arrivée à Tiznit, avait réussi au prix de mille difficultés à visiter la ville de Smara, située au cœur de Rio-De-Oro, et fondée par le chef fameux Ma El Aïnin.

Cette ville capitale et repaire des farouches Ghiblans, n'avait jamais été visitée par des Européens, et seul un avion avait pu récemment la survoler à grande hauteur, et prendre quelques photos.

Afin de s'introduire dans la cité, Vieuchange, déguisé en guerrier maure, et escorté par des guides fidèles, a dû parcourir plusieurs centaines de kilomètres dans des contrées arides désertes et complétement inconnues, au sud de Oued Draa. La maladie le terrassa lors de son retour.

Mais un guide fidèle put le ramener à dos de chameau jusqu'à Tiznit, premier poste français de l'Anti-Atlas où malgré des soins dévoués, il fut emporté en quelques jours. Il avait avec lui une importante collection d'un gros intérêt, et divers documents seront acquis par son frère et collaborateur, à des sociétés savantes.

On croit tenir l'un des Russes suspects que l'on recherchait dans la région de Boulogne

Agon, 25 décembre. — Récemment, deux Russes suspects, Ananachva Zaitkin et Tiersan Aroutounoff, étaient recherchés dans le Pas-de-Calais. On croit tenir l'un d'eux qui déclare se nommer George Ivanovitch Protariou.

Celui-ci qui était employé, depuis peu, à la société métallurgique du Fumel, a déclaré qu'il s'était évadé de la prison de Pétrograd en 1929, en compagnie de plusieurs autres détenus; qu'il avait ensuite gagné la Finlande, puis Berlin.

Il s'est séjourné dans diverses villes de France et enfin à Cahors, qu'il quitta, dit-il, pour s'embarquer comme manœuvre à Fumel.

On va s'attacher à vérifier la véracité de ce récit. En attendant, une perquisition opérée à son domicile a permis de saisir de nombreuses lettres adressées sous deux noms différents et qui proviennent de Moscou. On a, en outre, découvert une enveloppe ayant contenu un document envoyé par une agence britannique, ainsi qu'un vocabulaire international pourvu de nombreuses annotations.

Le Russu, conduit au Farnet d'Agon, est, d'ores et déjà, contacté d'office fait usage de deux identités différentes.

C'EST DIMANCHE PROCHAIN 28 DÉCEMBRE que commence la publication de notre nouveau feuilleton

PETITE COMTESSE

œuvre passionnante de
MAX DU VEUZIT

MORT DE M. NOËL, SÉNATEUR DE L'OISE

Paris, 25 décembre. — M. Noël, sénateur, président du Conseil général de l'Oise, est décédé cet après-midi. M. Steeg, président du Conseil, s'est fait inscrire au domicile du défunt.

M. Ernest Noël était âgé de 83 ans. Ingénieur des Arts et Manufactures, directeur honoraire de l'Ecole Centrale, il était ancien président de la Commission des douanes de la Chambre des députés, ancien président de la Chambre de Commerce de Beauvais et maire honoraire de Noyon.

Le 6 juin 1924, le Gouvernement français désigna M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, ancien ministre des Affaires étrangères, comme membre de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye, en remplacement du baron d'Estournelles de Constant, décédé. Le Gouvernement a renouvelé pour une période de six ans, sur la proposition du ministre des Affaires étrangères, le mandat de M. Gabriel Hanotaux.

Le 6 juin 1924, le Gouvernement français désigna M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, ancien ministre des Affaires étrangères, comme membre de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye, en remplacement du baron d'Estournelles de Constant, décédé. Le Gouvernement a renouvelé pour une période de six ans, sur la proposition du ministre des Affaires étrangères, le mandat de M. Gabriel Hanotaux.